

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2016)
Heft: 321-322

Artikel: Des moines et du vin...
Autor: Truffer, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-864598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PATRIMOINE

Des moines et du vin...

par Alexandre Truffer

Le dézaley, la plus célèbre appellation helvétique, a été créé au XI^e siècle par les évêques de Lausanne qui, entre 1079 et 1536, s'appuient sur des communautés monastiques pour développer la viticulture.

L'histoire du Dézaley apparaît indissociablement liée à la ville de Lausanne qui reste la principale propriétaire foncière de cette appellation de 53,6 ha au cœur de Lavaux, région inscrite au Patrimoine mondial de l'Unesco en 2007. Pour comprendre l'influence de la cité lémanique sur le vignoble, il faut se rappeler que Lausanne était durant tout le Moyen-Âge un pôle culturel, politique et économique que la domination bernoise mettra sous le boisseau pour plusieurs siècles. L'essor de Lausanne débute au VI^e siècle, lorsque la ville remplace Avenches en tant que centre administratif et religieux. Neuf siècles durant, une cinquantaine d'évêques vont se succéder à la tête d'un diocèse qui couvre le Pays de Vaud, les cantons de Fribourg et de Neuchâtel ainsi que la moitié des cantons de Berne et de Soleure. Ces dignitaires religieux possèdent aussi un domaine temporel, beaucoup plus réduit et morcelé, dont la prospérité attire malgré tout les convoitises de puissants voisins : Berne et la Savoie surtout, mais également la Bourgogne, Fribourg, Genève et le Valais.

Lavaux, propriété lausannoise

En 1032, la Bourgogne qui englobe le territoire actuel du canton de Vaud entre dans le giron du Saint Empire romain germanique. L'évêque de Lausanne devient prince immédiat de l'empire. Désormais, il ne rend des comptes qu'à l'empereur lui-même et peut, théoriquement, diriger ses fiefs comme bon lui semble. Entre 1056 et 1089, alors qu'un conflit fait rage entre l'empereur et le pape, le trône épiscopal lausannois est occupé par Burcard d'Oltingen. Celui-ci fait partie des plus fidèles soutiens du souverain du Saint-Empire Henri IV. Il accompagne l'empereur à Canossa lorsque ce dernier doit aller

demander pardon au pape Grégoire VII pour éviter d'être excommunié. En remerciement de sa fidélité, Burcard d'Oltingen, que ses ennemis surnomment l'Antéchrist de Lausanne, reçoit en 1079 les fiefs de Lutry, Villlette, Corsier et Chexbres. « Lausanne, ville d'empire et siège de l'évêché va gagner en importance jusqu'à la fin du XIII^e siècle. Elle atteint son apogée lors de la rencontre entre le pape Grégoire X et l'empereur Rodolphe de Habsbourg en 1275. Toutefois, à force de lutter contre la Savoie et ses propres bourgeois, l'évêque perd de l'influence », explique Jean-Daniel Morerod, professeur à l'université de Neuchâtel. « Dans les luttes de pouvoir qui opposent l'évêque à ses nombreux adversaires, les moines cisterciens font figure d'alliés fidèles. Plusieurs d'entre eux serviront d'ailleurs de chancelier ou de conseiller au prince-évêque ».

Une bureaucratie utile

Dans une région épargnée par les guerres et relativement prospère, l'administration prend un rôle toujours plus important. « L'Occident bascule dans l'écrit à la fin du XI^e siècle. À partir de 1220, on se met à écrire beaucoup et la paperasserie, surtout juridique, devient considérable à la fin du Moyen-Âge », explique Jean-Daniel Morerod. « Celle-ci s'explique par la redécouverte du droit romain et peut-être par une euphorie économique, accompagnée d'un réchauffement climatique, qui commence peu après l'an mil. Cet optimisme durera jusqu'au début du XIV^e siècle qui voit l'arrivée d'épidémies dévastatrices (en 1348 et 1360 la peste ravage Lausanne qui perd près du tiers de sa population) ». Cette bureaucratie donne une importante série d'indices sur le vignoble médiéval – on rencontre ainsi un parchemin où deux voisins se promettent de ne pas planter de noyer dans leurs vignes afin de ne pas se faire de l'ombre – sans toutefois offrir de vision générale. On sait ainsi que divers types de

vins cohabitent : le *supra matrem*, un vin de l'année encore sur lie, et le *vin regie*, qualifié de « bon, recevable et marchand ». De même, comme divers cépages sont complantés dans une même parcelle, les vignerons peuvent produire du blanc, du rouge ou un mélange des deux. Les pressoirs, à l'époque situés au milieu des vignes, et les caves permettent d'ailleurs l'élaboration de cuvées différentes. Des textes datant de 1200 attestent déjà que la qualité du blanc surpasse largement celle du rouge.

Le dézaley, vin prisé

« En 1392, l'inquisiteur qui loge à l'hôpital d'Yverdon se plaint du vin. Il exige un cru de qualité supérieure et demande du vin de Lavaux. Cette requête se traduit par une note dans les comptes qui justifie une dépense extraordinaire pour l'achat de vin cher. » L'anecdote de Jean-Daniel Morerod prouve que les vins des domaines monastiques, considérés déjà comme les plus prestigieux de Lavaux, possèdent une réputation ainsi qu'une valeur marchande conséquentes. Ils sont d'ailleurs prisés de la noblesse bernoise et fribourgeoise. Des archives montrent que, entre 1344 et 1350, le prix du muid de dézaley (environ 600 litres mais cette mesure était très variable) a oscillé entre 60 et 140 sols sur le marché lausannois. À cette époque, un maçon gagnait deux sols par jour.

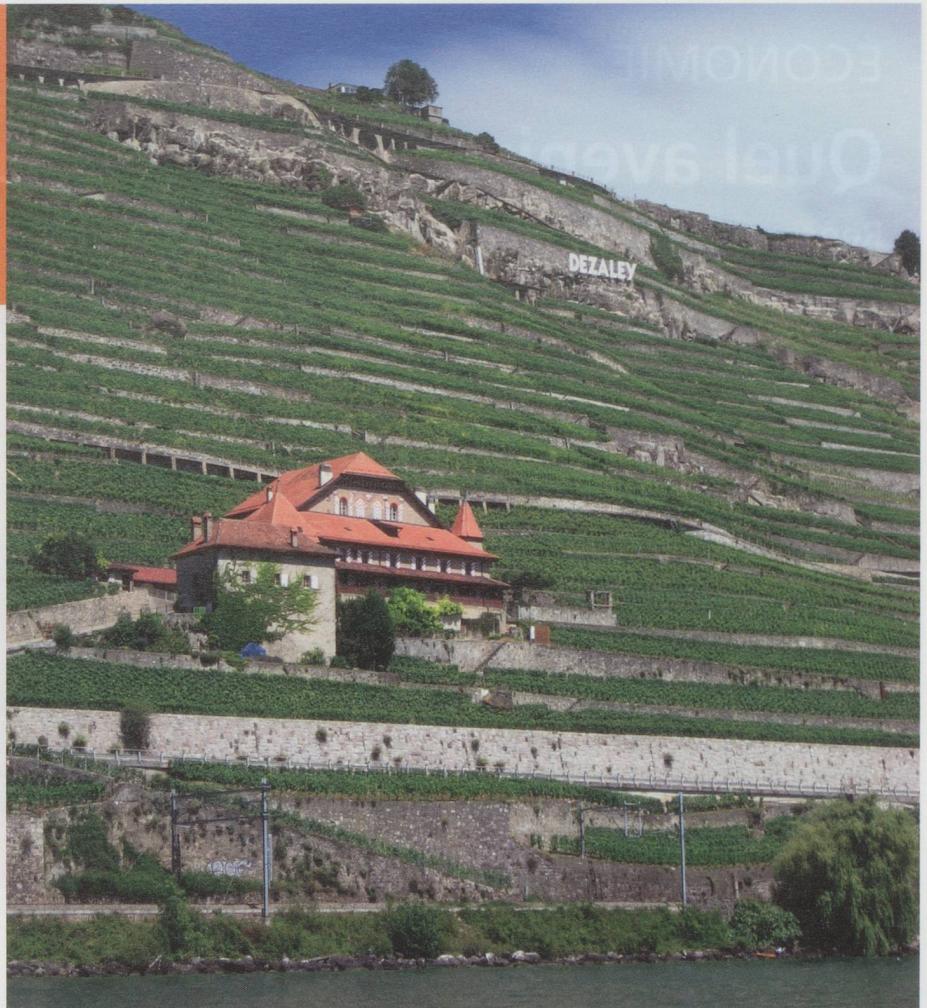
Les abbayes qui ont forgé le dézaley

L'an de grâce 910, le duc d'Aquitaine fonde l'abbaye de Cluny, qu'il place sous l'autorité directe du pape. Cette indépendance, qui la met à l'écart des conflits entre la noblesse et le clergé, favorise la prospérité de l'abbaye. Un siècle et demi plus tard, Cluny atteint son apogée. On recense 10 000 moines répartis dans près de 1 200 monastères. Toutefois,

ce succès des clunisiens va de pair avec un relâchement de la discipline. Dans un lieu isolé, Robert de Molesmes fonde l'abbaye de Cîteaux en 1098. Quinze ans plus tard, un jeune noble charismatique, Bernard de Clairvaux, rejoint Cîteaux avec une vingtaine de compagnons. Auteur prolifique et conseiller des plus grands de son temps, il transformera la petite abbaye isolée en un ordre universel qui essaimera dans tout l'Océan. À sa mort, quarante et un ans après ses vœux monastiques, l'abbaye compte près de 350 filiales. Quatre abbayes, dont trois cisterciennes, jouent un rôle essentiel dans la création du vignoble en terrasses qui domine le lac Léman. L'histoire leur a réservé des sorts très différents :

Abbaye de Montheron - En 1141, cette abbaye cistercienne fondée six ans plus tôt à quelques dizaines de kilomètres de Lausanne par l'évêque Girard de Faucigny, reçoit des terres à l'est du Dézaley pour y planter des vignes. Malgré des donations généreuses, le couvent périclite. En 1536, Lausanne perd son statut de ville impériale et devient sujet des cantons de Berne et Fribourg avec lesquels elle était jusque-là alliée. Par mesure de compensation, Berne offre aux bourgeois de l'ancienne ville épiscopale le domaine viticole de l'abbaye de Montheron, le Clos des Abbayes. Montheron elle-même sera détruite dans les décennies suivantes.

Abbaye de Haut-Crêt - Fondée en 1134 par Cherlieu de Bourgogne sous le patronage de l'évêque de Lausanne Guy de Maligny, cette abbaye cistercienne reçoit la partie occidentale du Dézaley. Couvent prospère, Haut-Crêt va louer une partie de ses vignes à des cultivateurs locaux. Au milieu du XIV^e siècle, le domaine qui abrite une auberge recense une trentaine d'abergataires (vignerons payant une location). En 1536, le couvent et ses terres sont intégrés au baillage d'Oron. Lorsque le canton est libéré de la tutelle bernoise, en 1803, les autorités lausannoises rachètent ce que l'on appelle alors le Dézaley d'Oron pour 62 000



Le Dézaley n'a rien à envier à Hollywood : sa signature s'affiche en haut du vignoble.

francs de l'époque. Ce domaine de quatre hectares prendra le nom de Clos des Moines en 1912.

Abbaye d'Hauterive - L'abbaye cistercienne d'Hauterive, dans le canton de Fribourg, qui accueille aujourd'hui encore une vingtaine de moines cisterciens, a été fondée en 1138 par Guillaume de Glâne. Cette année-là, l'évêque de Lausanne lui fait don des Faverges (les forges) de Saint-Saphorin, paroisse dont fait alors partie le Dézaley. Les archives montrent de nombreux actes de vente, d'achat et de location de parcelles pendant sept siècles. En 1848, le gouvernement radical fribourgeois confisque les biens du couvent pour payer les réparations de la guerre du Sonderbund. Vingt ans plus tard, le Conseil d'État fribourgeois a changé de majorité politique et il offre 435 000 francs à diverses institutions religieuses pour compenser la saisie de leurs biens, Domaine des Faverges compris.

Abbaye prémontrée d'Humilimont-Marsens - Fondée en 1137 à Ogoz, en Gruyère, l'abbaye d'Humilimont-Marsens accueille des chanoines et des moniales observant la règle de saint Augustin. Elle

dépend de l'abbaye du Lac-de-Joux qui fonde en 1141 un couvent pour femmes aux Rueyres, sur le territoire de la paroisse de Saint-Saphorin. Si les religieuses plantent les premières vignes, l'ordre envoie quatre ans plus tard des moines gruériens en renfort. En 1325, Girard de Vuippens, évêque de Lausanne puis de Bâle, offre 300 florins d'or aux religieux pour « acheter des vignes en Dézaley ». En 1580, le couvent, qui se remet à peine d'un incendie dévastateur, est dépossédé de ses biens par le pape Grégoire XIII. Le pontife octroie les dépendances d'Humilimont au collège Saint-Michel fondé par les Jésuites. En 1962, celui-ci a besoin de fonds pour rénover ses bâtiments. Les vignes sont cédées à l'État de Fribourg qui cède certains parchets périphériques. Un hectare de Dézaley-Marsens est ainsi vendu, au prix de 40 francs le mètre carré. ■

NDLR : Cet article est paru dans l'édition d'automne 2015 du Guillon, la revue du vin vaudois. En stricte observance de la « Règle » (typographique), nous écrivons dézaley pour l'appellation et Dézaley pour région géographique et domaines.